

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 10 - Votants : 14

Date de convocation : 15/01/2026

L'an deux mil-vingt-six, le vingt janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M.BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. BOUVET Rémy, M. BRIAND Jean-Pierre, M.PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, M.POIRIER Christophe, Mme BOURGES-HELIE Magali, Mme Michèle COUTURIER, Mme Colette BORDIER.

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence , M. Julien SALMON a donné pouvoir à M Pascal BIANCO, M.LEIGNEL Jean-Guy a donné pouvoir à M. Rémy BOUVET, M LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir à M. Erik Perdriel, M.TAVET Alain

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BRIAND

Délibération n°2026-02

FINANCES LOCALES

Objet : BUDGET CAMPING - VOTE DES TARIFS 2026 –

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs du Camping Municipal pour l'année 2026 :

Prix des prestations 2026 en € TTC

EMPLACEMENT		2€ /nuitée.
PERSONNES		
Adulte/ nuitée	nuitée	4.78 €
Enfant de moins de 12 ans	nuitée	2.50 €
Ado 12-18 ans	nuitée	4.00 €
Groupe de plus de 10 personnes	nuitée	3.50 €
VEHICULES		
VELO	nuitée	Gratuit
VOITURE	nuitée	1.00 €
VOITURE SUPPLEMENTAIRE	nuitée	2.50 €
PARKING VIDANGE	nuitée	6.00 €
LOGEMENT		
TENTE	nuitée	0.50 €
CARAVANE CAMPING-CAR FOURGON	nuitée	2.00 €
LODGE 2 pers	nuitée	27.00 €
LODGE 4 /5 pers	nuitée	65.00 €
Hors saison 2 nuits minimum – juillet/aout à la semaine		

SERVICES		
BRANCHEMENT ELECTRIQUE	<i>nuitée</i>	4.50 €
ANIMAL DOMESTIQUE	<i>nuitée</i>	2.30 €
VISITEUR ADULTE	<i>jour</i>	3.00 €
DOUCHE VISITEUR	<i>jour</i>	3.50 €
LINGE de LIT – Lodge 2 pers	<i>par location</i>	20,00€
LINGE de LIT - Lodge 4 pers	<i>par location</i>	40,00€
MACHINE A LAVER		4.50 €
GARAGE MORT	<i>Durant la période d'ouverture</i>	7.00 €
VENTE PLAN-GUIDE		1.00 €
CAUTION		
BADGE ENTREE		20.00 €
ADAPTATEUR ELECTRIQUE		20.00 €
BRACELET DOUCHE		5.00 €
LODGE 2/3 pers		100.00 €
LODGE 4 /5pers		200.00 €
MOBIL-HOME COMMUNAL ou CHALET	<i>Nuitée</i>	60 €
	<i>Caution</i>	500 €
	<i>Caution ménage</i>	50 €

BASSE / HORS SAISON : 16 septembre – 14 juin

SAISON HAUTE : 15 juin- 15 septembre

Saison 2026 :

Ouverture : 11 Avril

Fermeture le 2 novembre

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, les tarifs pour l'année 2026.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal BIANCO


